

La création de CPGE en partenariat avec les universités, une nouvelle étape dans la réforme de l'enseignement supérieur

On compte 47 ouvertures de CPGE (dont 7 CPGE littéraires) à la rentrée 2010. Au total, il existe 2152 classes de CPGE (1^{ère} et 2^{ème} année) réparties dans 409 lycées. Le nombre d'élèves attendus à la rentrée est en légère augmentation : 40 172 candidats admis au 30 août 2010.

Décloisonner les formations pour meilleure fluidité des parcours

La création de classes préparatoires aux grandes écoles en partenariat avec une université a pour objectif de décloisonner les formations de niveau Licence afin de permettre une plus grande fluidité des parcours. Elle complète utilement la création de cycles préparatoires en licence, encore peu nombreux, tout en évitant la concurrence entre les deux systèmes.

Un dispositif original au service des étudiants et des relations lycée-université

Ces nouvelles classes répondent aux normes en vigueur en CPGE en matière de programmes, de méthodes et de taux d'encadrement. Les élèves sont inscrits dans les deux établissements et acquittent uniquement les droits de bibliothèque ; ils se voient délivrer une carte d'étudiant et ont accès aux équipements et aux services de l'université, où se déroulent environ un tiers des cours. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants du lycée et de l'université, dont certains assurent un service partagé. Ce dispositif :

- **permet aux élèves de bénéficier des aspects positifs des deux systèmes de formation :** fort encadrement au lycée ; apprentissage de l'autonomie, initiation à la recherche, accès aux laboratoires et à la bibliothèque de l'université ; il dédramatise l'éventualité d'un échec au concours et facilite la poursuite d'études en master, sécurisant ainsi les parcours et favorisant l'ouverture sociale des CPGE dans une logique de « double ascension » ;
- **renforce la relation lycée-université :** rencontres régulières entre les équipes, élaboration commune des enseignements, échange de pratiques professionnelles, participation des enseignants de l'université aux commissions d'admission en CPGE ; les professeurs du lycée sont valorisés par le contact avec leurs collègues du supérieur, qui apprécient en retour d'exercer devant un public fortement motivé ; le développement d'une culture partagée favorise enfin l'orientation active et les Cordées de la réussite, auxquelles participent activement ces nouvelles CPGE.

Un rapprochement dans le respect des spécificités de chaque formation

Ce rapprochement lycée-université met fin à l'opposition traditionnelle entre filières sélectives et non-sélectives, fait apparaître leur complémentarité et contribue à leur enrichissement : CPGE et Grandes écoles plus ouvertes sur leur environnement et la recherche, encadrement renforcé et préparation à l'insertion professionnelle à l'université. Ce rapprochement s'inscrit ainsi dans le droit fil des réformes engagées depuis 2007 : mise en œuvre du plan « Réussite en licence » et réforme des CPGE littéraires destinée à favoriser leur ouverture sociale.